

DECISION DU PRESIDENT N°2025/07

PRISE EN VERTU DE LA DELIBERATION N°2021-10-66
DU 20 OCTOBRE 2021 PORTANT DELEGATION DE
POUVOIRS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT

Objet : Validation de la proposition technique et commerciale de la Chambre d'Agriculture de la Région Ile-de-France pour la réalisation d'une étude sur l'économie agricole à Gally Mauldre.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération n°2021-10-66 du 20 octobre 2021 chargeant Monsieur le Président de prendre les décisions prévues aux articles L 2122-21 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la Chambre d'Agriculture de la Région Ile-de-France

Dont le siège social est situé 19 rue d'Anjou 78008 Paris,
Représenté par son Président, Christophe Hillairet,

ET

La Communauté de Communes Gally Mauldre,

Dont le siège social est situé au 39 Grande Rue 78810 Feucherolles,
Représentée par son Président, Patrick Loisel,

CONSIDERANT les objectifs que la CCGM s'est fixés à travers son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en matière d'agriculture,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser une étude consacrée à l'économie agricole locale afin de compléter le diagnostic du PCAET, de confirmer la stratégie intercommunale et de détailler un plan d'action précis qui soutiendra la production et la consommation en circuits courts au sein de Gally Mauldre,

CONSIDERANT que la Chambre d'Agriculture de la Région Ile de France a soumis à la Communauté de communes Gally Mauldre une proposition technique et commerciale répondant aux besoins de la collectivité, pour un montant de 22 272 € HT.

Le Président de la Communauté de Communes Gally-Mauldre,

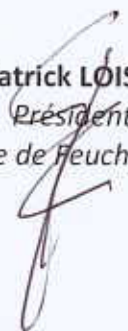
DECIDE

Article 1 : DE SIGNER, sur la base du mémoire technique proposé par la Chambre d'Agriculture de la Région Ile-de-France, le bon de commande pour la réalisation de l'étude,

Article 2 : Ampliation de cette décision est faite par Monsieur le Sous-Préfet de Saint Germain en Laye et Monsieur le Trésorier des Mureaux.

Fait à Feucherolles, le 17 février 2025

Patrick LOISEL
Président
Maire de Feucherolles



- Mise en ligne de l'acte le 19/02/2025....
- Document rendu exécutoire le 19/02/2025...